



Numéros utiles

Police Secours
17

Pompiers
18

Gendarmerie Aramon
04 66 57 03 53

Police Intercommunale de nuit
06.37.65.44.27

Enfance Maltraîtée
0800 05 41 41

Violence femme Info
3919

Centre Antipoison
04 91 75 25 25

SAUR
04 30 62 10 00

ENEDIS Dépannage
09 726 750 30

GRDF Dépannage
0800 473 333

SMICTOM
04 90 15 17 80

Télécom Déangement
3900 / 3901 Pro



Médiathèque

04 66 04 73 73
mediatheque@domazan.fr

Mercredi
10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Jeudi
16h30 / 19h00

Samedi
10h00 - 12h00



Agence postale communale

Lundi / mardi / jeudi
9h00-12h00 / 14h00-16h30

Mercredi/vendredi
9h00-12h00

Samedi
9h00-11h45



Marché

Mardi matin
08h00 - 12h00



Mise à disposition de compost

Chemin d'Audonade, pensez à apporter un récipient pour en prendre



REUNION D'INFORMATION

Lundi 3 juin 2024

À 18h00 au foyer de Domazan

Relative à l'ouverture des portes

de l'espace ados du 08 juillet au 02 août 2024

NOUVEAU STAND DE FROMAGES

Au marché le mardi matin

La fromagerie de Camille propose un nombreux choix de fromages, venez les découvrir. Et aussi l'étal d'Adrien pour les légumes, le camion boucherie de David, et le stand de poulets rôtis de Manuel.



ELECTIONS EUROPEENNES DIMANCHE 09 JUIN 2024



LE BUREAU DE VOTE

SERA OUVERT DE 8H00 À 18H00

AU FOYER ROUTE D'ESTEZARGUES

Muriel DHERBECOURT et Gérard BLANC, vos conseillers départementaux du canton de Redessan assureront une permanence

le jeudi 23 mai 2024 à la mairie de DOMAZAN de 11h00 à 12h00



TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Morgane Desrousseaux, géomètre du cadastre, sera de passage à Domazan au cours du mois de juin et novembre 2024 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, madame Desrousseaux sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Village de DOMAZAN

Bulletin d'informations de la mairie de Domazan

Direction de la publication
Louis DONNET

Rédaction et mise en page
Patricia ZORNINGER

Une info à communiquer ?
communication@domazan.fr

▼ Horaires

Lundi / mardi / jeudi
8h00-12h00
14h00-16h30

Mercredi
8h00-12h00

Vendredi
9h00-13h00

Samedi
9h00-11h45

▼ Coordonnées

2 avenue des Miougraniers
Tél. : 04 66 57 03 28
Fax : 04 66 57 09 74
mairie@domazan.fr

▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera une permanence

Samedi 01 juin 2024
de 9h30 à 11h30
sans rendez-vous.

▼ Site internet

www.domazan.fr

▼ Facebook

@newsletter.domazan.fr

Site internet



Facebook



Sé Dis Que

N° 864 | 21 MAI 2023

Inscription Paëlla fête votive :

La paëlla organisée par la Mairie lors de la fête votive aura lieu le 09 juin.

Inscriptions à l'accueil de la Mairie (dans la limite des places disponibles)

Fin des inscriptions le MERCREDI 05 JUIN à midi.

Pour les Domazanais : Tarif : 5€

Pour les personnes extérieures au village : Tarif : 12€

Le repas sera servi de 19h30 à 21h30 le 09 juin.

Chèque à l'ordre
du Comité des fêtes
ou en espèces



VOTEZ POUR LE NOM DE L'ÉCOLE



La municipalité lance une concertation citoyenne pour donner un nom à l'école.

Cette concertation se fera en plusieurs étapes:

- > Concertation des habitants jusqu'au 31 mai
- > Vote des enfants de l'école fin juin-début juillet
- > Validation en Conseil Municipal

Pour se faire, vous pouvez voter pour un des noms proposés sur le site suivant :

<https://purpoz.com/project/choisissez-un-nom-pour-lecole-primaire/resentation/presentation>

Nous vous remercions pour votre participation !

SOIRÉE MUSIQUE ET CHANT à DOMAZAN

samedi 22 juin 2024 à partir de 20h

Place Albert Féraud



Les élèves de l'association MULTIVERS organisent leur soirée pour clôturer la saison 2023-2024. Enfants et adultes, musiciens, musiciennes, chanteurs, chanteuses et la chorale vous offrent un voyage musical pour toute la soirée.

Sur place restauration rapide (sandwich, boissons, café...), venez nombreux !

En cas de mauvais temps, repli au Foyer.

Spécial Fête Votive

PROGRAMME

JEUDI 06 JUIN 2024

19 h 00 : Soirée « La Démarrante » DJ MELVIN

VENDREDI 07 JUIN 2024

12 h 00 : Aïoli réservation au 04.34.28.17.45 (17€)

14 h 00 : Concours de pétanque (50€ + les mises)

19 h 00 : BANDIDO Manade Arlatenco

20 h 00 : Défilé du stade jusqu'au Bistrot de l'Hoste par « Gang'jolo Batucada »

20 h 30 : Soirée années 80, 90, 2000 animée par DJ Lucho

SAMEDI 08 JUIN 2024

08 h 30 : Petit déjeuner offert par le Comité des fêtes suivi des Aubades

12 h 00 : Apéro « Bleu Blanc Jaune » animée par Laurent G & Max

16 h 00 : Vachettes sur le stade par la Manade Chardon

19 h 00 : Abrivado Manade Conti

20 h 00 : Soirée blanche animée par DJ Lucho et Enguerrand Sax

DIMANCHE 09 JUIN 2024

10 h 00 : Concours de Belote au Bistrot de l'Hoste (50€ + mises)

11 h 00 : Concours de boules enfants

11 h 30 : Bandido Manade Conti

12 h 00 : Moule Frite réservation au 04.34.28.17.45 (12€)

12 h 30 : Apéro des Barjos animé par DJ Bruno + Ventrigrisse

15 h 30 : Course de caisses à savon

19 h 30 : Paëlla (réservation en mairie)

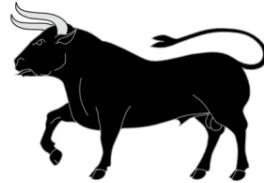
20 h 00 : Concert Gipsy Mariano + Spectacle Flamenco

22 h 00 : Clôture de la fête animé par DJ Bruno

ATTRACTIONS FORAINES / SERVICE DE SÉCURITÉ

Attention au stationnement

Nettoyage le 08 et 09 juin à partir de 6h00 dans les rues et le mardi 11 juin à partir de 10h00



Village de
DOMAZAN



STATIONNEMENT



Pour faciliter l'installation des forains et pour le bon déroulement de la fête votive, le stationnement et la circulation seront interdits du lundi **03 juin 8h00** au mardi **11 juin 2024 jusqu'à 20h00**

- Avenue du Musée
- Avenue du Pont
- Place de l'Écluse

- Chemin de Versailles Accès par chemin du Motet (sauf riverains)

Le stationnement sera interdit rue de l'Alambic pour permettre l'accès aux forains

Du lundi 03 juin à partir de 8h00 au mardi 11 juin jusqu'à 20h00

les forains devront laisser un passage de 3 mètres pour l'accès des véhicules de secours et d'intervention le long de ces rues.

L'accès à la **Rue Jeanne d'Arc** sera interdit par l'**avenue du Pont**, du **lundi 03 juin à partir de 8h00 au mardi 11 juin 2024 jusqu'à 12h00**. L'accès à la rue Jeanne d'Arc se fera par la rue du Moulin à Huile.

La circulation et le stationnement seront interdits Avenue des Miougraniers nord et sud du **vendredi 07 juin à partir de 13 h 00 au lundi 10 juin 2024 jusqu'à 6 h 00**.

L'Avenue des Miougraniers sera ouverte côté Nord à partir du **lundi 03 au vendredi 07 juin 2024 jusqu'à 13h**.

Les containers enterrés seront fermés du lundi 03 juin au lundi 10 juin. D'autres containers seront à disposition avenue des Miougraniers (en face de la maison du Terroir)

Rappel : les bouteilles et verres en verre sont strictement interdits sur le périmètre de la fête votive conformément à l'arrêté N°2024-019.

Arrêté municipal N° 2024-018 à 2024-023